



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le lundi 4 novembre 2019

18 h 00

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Rémi LeBlanc, directeur des travaux publics**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 18h00.

2. Adoption de l'ordre du jour.

19-175 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulgence de conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Soumissions – « Bouctouche Watermain Extension Avenue Monseigneur LeBlanc ».

La Ville de Bouctouche a reçu quatre soumissions pour le contrat « Bouctouche Watermain Extension Avenue Monseigneur LeBlanc », soit :

Modern Construction (1983) Ltd.....	590 766,50\$ (TVH incluse)
Action Progex Inc.....	Rejetée
683962 NB Ltd.....	767 809,00\$ (TVH incluse)
Dexter Construction Company Ltd.....	791 297,75\$ (TVH incluse)

La directrice générale explique que le coût du projet était plus élevé que prévu et à la suite d'une discussion avec l'entrepreneur de Modern Construction (1983) Ltd., il a accepté d'enlever une partie des travaux et ainsi réduire le montant total de la soumission de 65 000\$ plus TVH.

19-176 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le contrat « Bouctouche Watermain Extension Avenue Monseigneur LeBlanc » soit celle de la compagnie Modern Construction (1983) Ltd. pour le montant de quatre cent quarante-huit mille sept cent dix dollars (448 710\$) plus TVH.

ADOPTÉE

5. Levée de l'assemblée.

19-177 : RAYMOND POIRIER

pour la levée de l'assemblée à 18h06.

ADOPTÉE